

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 17/01/2025 - 826 - 2021 B 00437 - 894 656 933 - AB & HVD
HOLDING

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		AB & HVD HOLDING		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		595 RUE DE L ANGE		01460 BRION		
SIRET		8 9 4 6 5 6 9 3 3 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	1 210 000	042	1 210 000	
Total I (5)		044	1 210 000	048	1 210 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCK	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres* (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	21 541	086	21 541	
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	21 541	098	21 541	
	Total général (I + II)	110	1 231 541	112	1 231 541	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	50 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	3 016			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	57 296			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	99 983			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	210 294			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	674 763			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	984			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 200 000)	172	345 500			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176	1 021 247			
Total général (I + II + III)		180	1 231 541			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	526 198
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB & HVD HOLDING

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210						
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214					
			services *			217		218					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222				
	Production immobilisée*								224				
	Subventions d'exploitation reçues								226				
	Autres produits								230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234				
	Variation de stocks (marchandises)*								236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	2 278			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *							243		244		
	Rémunérations du personnel*								250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252				
	Dotations aux amortissements*								254				
	Dotations aux provisions								256				
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		{			262					
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
Total des charges d'exploitation (II)								264	2 278				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-2 278				
Produits financiers (III)				280	111 000	Charges financières (V)		294	9 939				
Produits exceptionnels (IV)								290	1 200				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		{			300					
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348										
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	99 983				
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	99 983	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316						
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles*						322						
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	5 550					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	BUD (44 sexdecies)	992											
	dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350	111 000			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645								
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647								
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648								
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641								
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990								
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	5 467
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	5 467

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AB & HVD HOLDING
SAS au capital de 50 000 €uro
Siège Social : BRION (01460) 595 Rue de l'Ange
R.C.S. BOURG EN BRESSE - 894 656 933

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, soit 99 983.08 €uro, ainsi qu'il suit :

- A la réserve légale à concurrence de 1 984.44 €uro,
Afin d'en porter le montant au dixième du capital social
- Au compte « autres réserves » pour le solde, soit 97 998.64 €uro.

L'Assemblée Générale reconnaît, de même, qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société.

RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, soit 99 983.08 €uro, ainsi qu'il suit :

- A la réserve légale à concurrence de 1 984.44 €uro,
Afin d'en porter le montant au dixième du capital social
- Au compte « autres réserves » pour le solde, soit 97 998.64 €uro.

L'Assemblée Générale reconnaît, de même, qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Hervé VION DELPHIN

